

BÉJAÏA ACCUEILLE SON QUATRIÈME SALON AUTOMOBILE DÈS LE 3 FÉVRIER

De nouveaux types de véhicules en exposition

Le quatrième Salon de l'automobile de Béjaïa qui bénéficie d'une écoute attentive des autorités locales arrive avec une nouvelle forme. Il se tiendra à la grande surface du Lac du 3 au 12 février prochain.

D'abord, si l'on se réfère aux récents salons tenus dans cette ville, et si l'on mesure l'étape parcourue, nous relèverons que cette manifestation est devenue une véritable fête pour le grand public mais aussi des professionnels. RH. International Communication a longuement pensé et préparé ce rendez-vous afin de le positionner sur un terrain où la concurrence n'épargne personne, à un moment où le secteur de l'automobile traverse une crise mondiale. Pour les organisateurs, un Salon de l'automobile c'est l'incontournable des grandes

révélations du siècle, c'est à peu près cette course automobile où celui qui saura séduire réussira sa sortie. N'arrivons-nous pas à faire la distinction entre un salon professionnel et une foire commerciale ?

Fort heureusement, la majorité des concessionnaires honore ce secteur en faisant passer, lors des manifestations économiques, la communication avant la vente. Les objectifs arrêtés sont en partie liés à la lutte contre la contre-façon, aux accidents de la circulation dont l'automobile reste un bouc émissaire. Mais cette mutation heureuse vers les

technologies qui épargnent notre environnement n'est plus un alibi. Cette évolution du politiquement correct est devenue socialement obligatoire, puis «à la mode»... et donc, à terme, source probable de profit pour l'industrie, ce qui est la condition de sa survie. Le directeur général de la société RH. International, organisateur de ce quatrième salon, dira à cet effet : «Ouvrez bien les yeux, vous percevrez dans les travées le futur de l'automobile, non plus en pointillé mais en traits larges ; la révolution est en marche ! La voiture de 2015 ou de 2020 n'aura plus rien à voir avec celle d'aujourd'hui. Nos visiteurs viennent de partout et notre stratégie est évidemment d'améliorer la qualité de notre capacité d'accueil sans

compromettre le confort lié à cette magnifique ville de Béjaïa où les autorités locales demeurent très enthousiasmées au développement de ce salon qui est avant tout une fierté pour la région, elle accueille l'Algérie à travers ses visiteurs qui viennent de partout.» Pour la première fois, des partenaires du secteur de la communication se collent à cet événement comme EMedias dz, MacCannalger, sysdesing, ou encore Big Image, numérique design... C'est dire que la communication sera au cœur de la manifestation notamment avec la journée professionnelle prévue le 5 février au niveau de l'hôtel Zéphyr, établissement partie prenante des rendez-vous économiques.

R. C.

MALGRÉ DES MESURES INCITATIVES À ALGER

Les jeunes désintéressés par l'agriculture

A l'instar des autres wilayas, Alger va signer jeudi prochain son contrat de performance pour retrouver sa vocation agricole et réaliser ses objectifs. Rongée, certes, par le béton, Alger compte 4 000 exploitations agricoles et les pouvoirs publics ont bien l'intention d'orienter les jeunes vers les métiers de l'agriculture.

Invité dimanche au forum hebdomadaire de la Radio Bahdja, le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, M. Hamdaoui Laâbidi, a brossé un tableau exhaustif de l'évolution du secteur dans les trois zones agricoles que compte la périphérie de la capitale. Avec 4 000 exploitations agricoles, éparpillées sur une superficie exploitée de 23 000 ha, le potentiel est, en effet, très important et mérite d'être développé, afin d'accroître la production pour les années à venir. Dans la périphérie de la capitale, l'agriculture ne trouve pas preneur. En effet, 50% des agriculteurs sont âgés de plus de 50 ans et la relève n'est pas assurée. Les jeunes ne s'intéressent guère à ce secteur, même s'ils sont dans le besoin de travailler. Cependant, des programmes incitatifs ont été mis en place pour relancer l'agriculture dans la région d'Alger. En plus de la loi sur l'orientation agricole, le nouveau dispositif de financement des agriculteurs, le Frag, mis en place en 2008, permettra de définir une meilleure

stratégie de relance du secteur. Les objectifs tracés consistant à garantir une sécurité alimentaire à long terme et sauvegarder le patrimoine agricole, en comptant évidemment sur le soutien de l'Etat.

Le dispositif Frag s'adresse directement aux exploitations agricoles individuelles ou collectives. Ces dernières peuvent bénéficier d'un crédit de fonctionnement pour couvrir les frais d'exploitation. Le financement est destiné à l'achat des engrais, des aliments du bétail, au développement du système d'irrigation et aux autres frais de mise en place de moyens

nécessaires à une exploitation agricole. Les agriculteurs bénéficient également d'autres avantages, comme l'exonération de taxes sur les semences et les produits agricoles essentiels. Interrogé, par ailleurs, sur les prix de vente élevés des fruits et légumes, la tomate en particulier, M. Laâbidi affirme que la tomate à Alger a été touchée par une maladie, ce qui explique son prix exorbitant. Cette situation devrait s'améliorer avec les récoltes provenant des autres wilayas, dans les jours à venir.

R. M.

Les habitants des 27 et 29 lotissement Florence à El-Biar en danger

Les dernières intempéries ont fait de nouvelles victimes aux 27 et 29 lotissements Florence à El-Biar. Ainsi, les habitants de ce quartier tirent la sonnette d'alarme et interpellent les autorités locales. «Nos vies et celles de nos enfants sont en danger. Nos habitations tombent en ruine, et peuvent causer d'autres dégâts et faire d'autres morts les prochaines pluies.»

Les riverains signalent par ailleurs que leurs immeubles ont été contrôlés par le CTC lors du dernier tremblement de terre et des inondations de 2001. Ils ont été classés rouge.

Des promesses de relogement ont été pourtant faites à la population de ce quartier devenu une menace de mort pour ses occupants. C'est pourquoi et en désespoir de cause, ils lancent un ultime appel aux plus hautes autorités du pays afin de trouver une solution urgente à leur situation qui devient de plus en plus inquiétante. «Ils faut agir vite avant qu'il ne soit trop tard», s'indignent les familles.

N. Y.

DISTRIBUTION DE FAUSSES DÉCISIONS D'ATTRIBUTION DE CHALETS À BOUMERDÈS

Un élu du PT sème la zizanie

Distribuant des décisions portant la signature falsifiée de son président, ce dernier parle de faux et usage de faux, un élu du Parti des travailleurs (PT), dans la commune de Boumerdès, a créé une zizanie parmi les citoyens de la commune.

Plus grave, ces attributions faites dans la rue ont été les causes de graves dépassements contre certaines familles. En effet, les bénéficiaires de ces fameuses décisions — il est question de 120 exemplaires remis dans l'opacité — se présentent dans des sites de chalets et cassent les portes des habitations en préfabriqué. Or, celles-ci sont généralement déjà occupées par des familles. S'ensuivent alors des situations conflictuelles qui pourraient déraiser. «Chaque jour, nous intervenons pour éviter le pire», dira M.Sarni, le P/APC, qui nous a reçus dans son bureau

en présence de ses principaux collaborateurs. Celui-ci nous a montré les copies de quelques exemplaires falsifiés. «Plus grave, cet élu a commis des dépassements contre des familles qui habitent des chalets. De son propre chef, il a tenté de les expulser illégalement», ajoutera notre interlocuteur. Le wali a donné, par ailleurs, des instructions pour sa suspension. Et pour cause, une plainte a été déposée auprès du procureur de Boumerdès contre ce représentant du parti de Louisa Hanoune. Selon M. Sarni, il a été convoqué par les brigades de gendarmerie de Boumerdès et Thénia mais, toujours d'après le premier magistrat de la municipalité, il n'a pas daigné se présenter. Par ailleurs, selon plusieurs sources d'information, des chalets changent ces derniers jours de propriétaire à raison de 600 000 DA. Au niveau des élus communaux, aucun démenti catégorique n'a été formulé au

sujet de cette information qui circule ces derniers jours en ville. Par ailleurs, les membres de l'assemblée affirment qu'ils butent sur le refus des acquéreurs de ces fausses décisions de témoigner devant les services de sécurité. «Ils ont sans aucun doute peur de tout perdre», mais le mal est fait. Ils seront finalement les dindons de la farce.

A ce propos, le P/APC et ses collaborateurs lancent un pressant appel aux acquéreurs illégaux des chalets. «Ils s'exposeront par conséquent à des sanctions pénales pour violation de domicile. De toutes les façons, ils seront immanquablement expulsés.»

Pour l'équipe dirigeante de la commune, il n'y a eu aucune distribution de chalets depuis quelques mois. Selon eux, toute répartition se fera par le biais de la commission ad hoc installée au niveau de la daïra.

Abachi L.

MASCARA Solidarité des robes noires avec le peuple palestinien

Ils étaient environ une centaine d'avocats à avoir observé dimanche matin un sit-in dans l'enceinte de la cour de Mascara en solidarité avec Ghaza en particulier et avec l'ensemble de la Palestine qui fait face aux souffrances après l'agression sans limite d'Israël.

Me Benaïcha nous déclarera qu'un sit-in avait été observé au même moment sur l'ensemble des cours de Saïda, Béchar et Mascara par les robes noires.

Dans le communiqué rédigé pour la circonstance, il est dénoncé vivement la lâcheté d'Israël qui, à travers les bombardements, «n'a épargné ni enfants, ni vieillards, ni femmes, ni hôpitaux, ni représentations internationales, c'est une violation manifeste du droit international, le droit aux enfants à la vie et rien n'a fait fléchir Israël qui a continué sa destruction et le massacre du peuple palestinien».

Les avocats en appellent à la l'opinion internationale afin que les auteurs de ce génocide que sont les dirigeants et responsables militaires israéliens soient traduits devant un tribunal international.

M. Medebber

CNAS RELIZANE

Journée d'information sur le nouveau tarif de référence

La salle de conférences de l'Institut national de la formation spécialisée du chef-lieu de Relizane a abrité lundi dernier une journée d'information et de sensibilisation sur l'application du nouveau dispositif actualisé par la Caisse nationale des assurés sociaux du tarif de référence. Organisé par la Cnas de la wilaya de relizane sous l'égide du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, ce regroupement a vu la participation de 200 personnes, dont des médecins spécialistes et généralistes, des pharmaciens, les différents chefs d'antenne Cnas de la wilaya de Relizane et le représentant du ministre, A. Acheuk Youcef Chawki. Dans son allocution, ce dernier a démontré que la Caisse nationale des assurés sociaux assure la gestion des cotisations de 8 millions d'assurés sociaux. Selon D. Acheuk, 64 milliards de dinars sont réservés à la couverture des frais pharmaceutiques et plus de 50 milliards sont remboursées annuellement ainsi que 36 milliards de DA consacrés exclusivement à la prise en charge hospitalière. S'agissant du dispositif du tiers payant, il sera généralisé d'ici 2010, a déclaré M. Acheuk.

Pour ce qui est des prestations, a-t-il souligné, les accidents de travail, le capital décès, l'invalidité, les maladies professionnelles, la maternité et les allocations familiales seront pris en compte. Il fournira par ailleurs des explications relatives à l'utilisation de la carte Chiffa, les médicaments génériques, les avantages et les inconvénients du principe et les tarifs de référence. Les réformes et la Sécurité sociale ont suscité un large débat.

M. Rahmane